

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 7 décembre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 7 décembre 2021.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Nathalie BOUILLARD, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Catherine CAILLY à Valérie DESQUESNE
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD
Florence DUQUESNE à Pascal BILLARD
Nadine LECHATILLIER à Anne ROELANDT

Najat LEMERAY à Brigitte LAIR
Isabelle LEPESTEUR à Sylvain GASCOUIN
Sylvain DELANGE à Hervé PONDEMER
Laëtitia BOISSEE à Godwill BABALAO

Absents excusés : Patrick FENOUIL et Angélique MOUROCQ

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20211213-21_04059-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 8-8-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 18	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 11 octobre 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/139 – Signature du contrat « Eau et climat » du territoire de la communauté de communes de la Vire au Noireau

Le 11ème programme eau et climat de l'Agence de l'eau Seine Normandie, engage sur la période 2019-2024 les acteurs territoriaux signataires à adapter, dès maintenant, leurs pratiques face aux conséquences du changement climatique d'ores et déjà observées.

À travers ce dispositif, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a pour objectif de mobiliser les acteurs dans les territoires les plus exposés aux conséquences du changement climatique du fait de problèmes de qualité ou de quantité d'eau préexistants et répondre aux défis de l'adaptation aux changements climatiques.

Ainsi, les signataires s'engagent à mettre en œuvre au moins trois actions pour répondre aux quatre enjeux.

Le contrat « Eau et Climat » s'articule autour des enjeux suivants :

- Enjeu 1 : Diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, surtout par temps de pluie
- Enjeu 2 : Restaurer la continuité écologique
- Enjeu 3 : Diminuer les pollutions ponctuelles des cours d'eau
- Enjeu 4 : Protéger et optimiser la ressource en eau potable

Le programme d'actions qui découle de ces différents enjeux couvre la période 2022-2024 soit une durée de 3 ans entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2024.

Le programme des actions est détaillé en annexe 2 du projet de contrat.

Le montant prévisionnel des actions de ce contrat est estimé à 3,52 millions d'euros H.T réparti entre les différents maîtres d'ouvrage (Condé en Normandie, Vire Normandie, le Sivom de Saint-Sever, le Syndicat des Bruyères, et le Syndicat Clécy-Druance).

Condé en Normandie s'inscrit dans ce contrat, notamment pour la réalisation du diagnostic des réseaux eaux usées et pluviales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** la signature du contrat Eau et Climat du territoire avec la communauté de communes de la Vire au Noireau
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 13 décembre 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

